

**UN TYPE DE TEXTE :
LE DIRE DE FAIRE
Programmation d'actions
et distribution du lexique**

Gérard VIGNER

0. Les recherches consacrées à la typologie des textes se sont multipliées ces dernières années, dans la suite notamment des travaux développés dans les grammaires ou linguistiques textuelles (Kassai, 1976 ; Van Dijk 1977 ; Charolles, 1978 ; Kibedi-Varga, 1982). Dès lors en effet que l'on veut disposer d'unités d'analyse d'un format supérieur à la phrase, et au-delà de l'étude désormais classique des facteurs de cohésion interphrastique (par exemple, Kleiber, 1986, pour les déterminants ou Combettes, 1983, sur les processus de progression sémantique), il convient de rechercher des modèles ou types de texte, c'est-à-dire des systèmes réguliers, conventionnellement reconnus, d'organisation et de présentation de l'information, fondateurs de ce que l'on convient d'appeler maintenant la compétence textuelle.

De ces différents travaux conduits dans le double éclairage de la psycholinguistique textuelle et de la poétique, c'est-à-dire de l'étude des formes littéraires et de leur évolution (voir Genette, 1979, pour une approche générale du problème), sont nées un certain nombre de typologies qui s'efforcent au-delà de la diversité des manifestations textuelles de surface, de repérer un certain nombre de constantes organisationnelles, ce que Van Dijk (1981) nomme encore superstructures schématiques.

Seuls quelques types majeurs ont jusqu'à présent fait l'objet d'investigations approfondies : les *textes narratifs* (pour une synthèse Adam, 1985) ; les *textes descriptifs* (notamment Hamon 1981) ; les *textes argumentatifs*, encore que l'on se soit plus attaché à l'étude des démarches argumentatives ainsi qu'à leurs fondements logiques qu'aux textes proprement dits ; les *textes conversationnels* (Roulet, 1985 ; Mœschler, 1985) — mais s'agit-il véritablement d'un type ou d'un mode d'interaction spécifique, distinct du texte à structure monologique? — ; alors que les *textes explicatifs* et les *textes programmatifs* (ou *injonctifs* pour reprendre une terminologie d'Adam, 1985) n'ont suscité qu'un nombre beaucoup plus limité d'études. Seul Greimas (1983) s'est livré à une analyse détaillée, dans une perspective sémiotique, d'un discours programmeur, une recette de cuisine. Objet de lecture des plus ordinaires, mais aussi des plus fréquents — que l'on songe

au nombre de notices de montage, consignes d'entretien diverses, mais aussi à toute la littérature technique circulant dans les établissements de formation ou dans le milieu professionnel, qu'un individu peut être conduit à consulter dans sa vie — le texte programmatif n'a pas suscité des études en rapport avec son intérêt social.

Notre propos ici est d'en décrire l'organisation et le fonctionnement à partir notamment de l'examen de la distribution du lexique. Les études typologiques souffrent en effet de reposer sur des bases théoriques hétérogènes, débouchant de la sorte sur des résultats sinon contestables, du moins approximatifs (pour une discussion sur ce point voir Chiss, 1987, Adam, 1987) ; ainsi de la confusion trop souvent faite entre *type* et *genre* (1).

Or il semble, et c'est ce que nous nous efforcerons de montrer ici, que le lexique peut être considéré comme un indicateur tout à fait pertinent pour définir le type de texte dans la mesure où une relation étroite semble s'établir entre la gestion du lexique dans le texte, à la fois dans ses relations hiérarchiques ainsi que dans la démultiplication et la séquentialisation de certaines étiquettes lexicales de base, et la catégorie textuelle d'appartenance.

Cette réflexion, que nous limiterons ici au texte programmatif, devrait d'ailleurs être étendue à d'autres types de textes et, de façon plus générale, devrait permettre de poser le problème de la place du lexique comme marque de surface pour tout ce qui relève des activités de compréhension et de production de texte. En effet, l'analyse des processus de traitement de texte par le sujet, parce que centrée prioritairement sur les questions d'organisation macro- ou superstructurelle du texte, sans négliger complètement le lexique, conduisent cependant à considérer ce dernier comme un paramètre secondaire de traitement, alors que tout porte à penser au contraire que le lexique, dans la mesure où il est directement associé à la *connaissance du monde* du sujet est un facteur déterminant dans la mise en œuvre des activités de compréhension ou de production de texte.

1. LA PROGRAMMATION D' ACTIONS

1.1 Soit le texte suivant qui relève d'un *genre* très répandu, la recette de cuisine :

MOUSSE AU CHOCOLAT

- *Ingrédients : 200 g de chocolat fondant ou à croquer, 4 cuillerées à soupe d'eau, 100 g de beurre, 4 cuillerées à soupe de sucre glace, 4 œufs.*
- *Cassez les œufs en séparant les jaunes des blancs. Battez les blancs en neige. Coupez le beurre en petits morceaux. Cassez le chocolat en petits morceaux. Mettez-le dans une casserole avec l'eau et faites-le fondre à feu très doux.*

Quand le chocolat est mou (vous vous en assurez en piquant chaque morceau avec la pointe d'un couteau), sans retirer la casserole du feu, ajoutez le beurre, le sucre et les quatre jaunes d'œufs. Remuez constamment jusqu'à fusion complète. Le mélange ne doit pas bouillir, le feu doit donc être très doux.

(1) Le *genre* définit le mode de circulation d'un type de texte et des transformations associées dans un univers culturel donné. Le type narratif peut ainsi s'actualiser en *fable*, *fait divers*, *roman policier*, *épopée*, etc. De même, l'*article scientifique* peut être considéré comme un genre qui combine plusieurs types : le type descriptif, le type argumentatif, le type explicatif, selon des dosages et des modes d'organisation divers.

Hors du feu, incorporez les blancs en neige à la préparation chaude, avec une cuiller de bois, en soulevant doucement la masse de bas en haut. Verser la mousse dans une coupe ou dans des verres à pied et conserver dans le réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Ce texte s'inscrit dans une relation énonciative particulière puisque le scripteur représente un *programme d'actions* que le lecteur va devoir réaliser :



Il y a donc confusion permanente entre la relation énonciateur/énonciataire (que le recours au canal écrit spécifie en relation scripteur/lecteur) et une relation pragmatique qui vise à faire exécuter par le lecteur/énonciataire un programme donné. C'est d'ailleurs la nature très particulière de cette relation qui certainement définit le mieux le texte programmatif, par opposition à tous les autres types de textes, dans la mesure où ici la sanction de l'acte de lecture réussi s'incarne dans une réalisation concrète.

Dans son organisation interne, le texte se présente comme un *algorithme de transformation* (cf. Greimas, Courtès, 1979), c'est-à-dire une suite ordonnée d'opérations qui permettent de passer d'un *état 1* d'un système à un *état 2*, autrement dit de transformer un ensemble d'ingrédients divers (chocolat, œuf, sucre, etc.) en un tout achevé, la mousse au chocolat.

Si maintenant on s'intéresse aux marques de surface du texte, et notamment au lexique, on ne peut manquer d'observer un traitement particulier du lexique, homologue dans son évolution, des transformations d'état engendrées par les opérations représentées.

En effet (voir *Figure 1*), ce texte peut fondamentalement être assimilé à un processus de *condensation lexicale* qui permet de passer d'une *liste* (chocolat, eau, beurre, sucre, œufs) à un *lexème unique* (mousse) par le moyen de termes intermédiaires (préparation/mélange, chocolat mou) qui correspondent à des états transitoires du système, le passage d'un terme de lexique à l'autre s'effectuant par l'utilisation de verbes d'action (mélanger, battre, casser, etc.). Toute la question peut être alors de savoir si toutes les recettes de cuisine peuvent être rapportées à un tel processus de transformation lexicale.

En fait, et on s'en rend compte très aisément, la nature de ces transformations est fonction de la nature des opérations envisagées. Il ne saurait être question de les envisager ici de façon exhaustive tant la matière est vaste. Chaque culture définit d'abord des systèmes de saveur, travaille à partir d'ingrédients spécifiques et selon des programmes fortement ritualisés. Tout au plus peut-on suggérer l'existence de deux grandes familles d'opérations :

1. les *opérations de condensation lexicale*, telle la recette qui vient d'être analysée, qui correspondent à des mélanges, synthétisations d'ingrédients divers ;
2. des opérations de *substitution lexicale*, par modification des qualifiants notamment et qui correspondent au passage du *cru* au *cuit* (cette opération pouvant se combiner selon des hiérarchies diverses

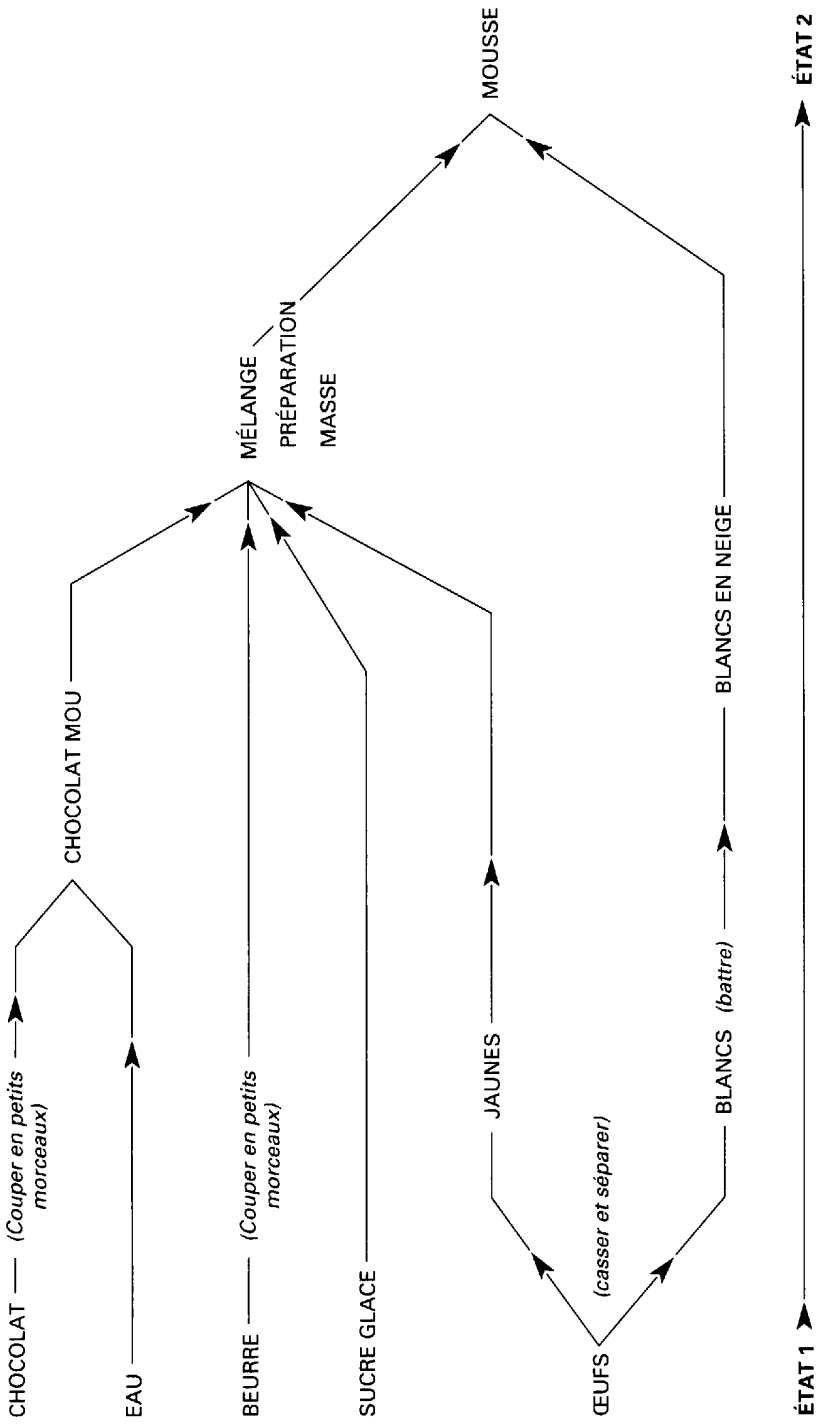


Figure 1 : Algorithme de transformations et condensation lexicale

avec la précédente). Le *cuit* peut se subdiviser en *rôti/grillé/frit/bouilli/mijoté/étuvé/macéré*, etc. et permet de passer de *poulet* à *poulet grillé* ou *poulet rôti* avec *adjonction* d'ingrédients divers, *aux fines herbes*, par exemple.

1.2. Tous les textes programmatifs ne sauraient cependant être rapportés aux modèles qui viennent d'être évoqués (condensation et substitution lexicales). D'autres dispositifs peuvent intervenir. Soit cet autre texte, notice d'emploi de ce que l'on nomme ordinairement un masque à gaz et qui est dénommé ici « *couvre-face* » (extrait d'une notice technique éditée par une société pétrolière) :

COUVRE-FACE PIRELLI C 60

Ce type de couvre-face, réservé à l'équipement de certains appareils présente les caractéristiques suivantes :

- a) bourrelet d'étanchéité auto-serreur ;*
- b) attelles réglables au moyen de pinces individuelles ;*
- c) écran de type à grande visibilité, avec dispositif de désembuage par balayage au moyen de l'air inspiré, grâce à un déflecteur ;*
- d) capsule phonique assurant une bonne transmission de la parole.*

Ce couvre-face sera remplacé au fur et à mesure des réformes par le couvre-face Fernez grande visibilité, à pastille phonique.

MISE EN POSITION DE PROTECTION

Cette opération est délicate et doit être assurée avec soin, car c'est d'elle que dépend l'efficacité de l'appareil :

- accrocher le couvre-face autour du cou ;*
- emboîter le menton le premier ;*
- ramener les brides derrière la tête ;*
- serrer d'abord les brides inférieures, puis les temporales et les frontales ;*
- bien centrer les brides sur l'occiput ;*
- vérifier l'étanchéité du couvre-face en bouchant l'orifice d'arrivée d'air avec la paume de la main en aspirant fortement.*

Si le couvre-face est correctement mis, il doit alors plaquer au visage.

ENLÈVEMENT DU COUVRE-FACE

Desserrer les brides inférieures, déboîter la mentonnière en opérant un mouvement de bas en haut et d'avant en arrière.

Notice technique relative à l'emploi et à l'entretien des appareils respiratoires en service à la société S.N.P.A.

Texte à l'organisation apparemment plus complexe mais qui, dans sa seconde partie *Mise en position de protection* peut être assimilé à la mise en relation ou conjonction de deux listes lexicales, l'une se rapportant au *couvre-face*, la seconde au *visage*. A l'état 1, visage et couvre-face sont dissociés, à l'état 2, ils sont réunis. L'algorithme de transformation assure le passage d'un état à l'autre. La lexicalisation de cet algorithme peut se représenter de la façon suivante (Figure 2).

Il n'y a donc pas ici de modifications lexicales, mais une simple mise en parallèle, organisation que l'on retrouvera pour tous les algorithmes de mise en relation (conseils pour la pose d'un maquillage, d'un papier-peint, d'un enduit quelconque sur une surface, etc.). Comme on le voit, c'est la nature fondamentale de l'algorithme qui, au-delà des investissements sémantiques spécifiques, dicte le mode d'utilisation du lexique.

ÉTAT 2 ↑ ÉTAT 1	COUVRE-FACE	(plaquer)	VISAGE
	<ul style="list-style-type: none"> • Orifice d'arrivée d'air • Brides <ul style="list-style-type: none"> • Frontales • Temporales • Inférieures • Brides • Mentonnière • Attelle 	<ul style="list-style-type: none"> (centrer) (serrer) (ramener) (emboîter) (accrocher) 	<ul style="list-style-type: none"> • (Bouche) • Occiput • (Front) • (Tempes) • (Menton) • Tête • Menton • Cou
	COUVRE-FACE	//	VISAGE

Figure 2 : Mise en relation de deux séries lexicales
Sont entre parenthèses les termes sous-entendus

1.3. Pour donner ici un dernier exemple, considérons cette notice d'entretien d'appareil électro-ménager, une centrifugeuse en l'occurrence.

DÉMONTAGE ET NETTOYAGE

Dès que l'appareil est arrêté et débranché :

1. ouvrez les sauterelles en les sortant ;
2. retirez le couvercle et le corps intermédiaire avec le filtre râpeur ;
3. lavez les pièces sous le robinet ;
4. enlevez le réservoir à pulpe, videz-le et nettoyez-le sous le robinet ;
5. séchez toutes les pièces.

Ne lavez jamais le bloc moteur ; pour le nettoyer, passez un chiffon humide.

MONTAGE

1. montez les pièces dans l'ordre suivant : corps intermédiaire, filtre râpeur et couvercle ;
2. introduisez les sauterelles dans leur logement et poussez-les vers l'intérieur ;
3. montez le réservoir à pulpe.

La centrifugeuse est prête à l'emploi.

Notice Moulinex, Centrifugeuse III

L'opération de démontage va se traduire lexicalement par la *démultiplication* du terme hyperonymique *appareil* en ses constituants les *pièces* (*sauterelles, couvercle, corps intermédiaire, etc.*), le montage consistant en l'opération inverse puisque l'on passe des *pièces* à la *centrifugeuse*, processus de condensation que nous avons rencontré plus haut.

Ce dispositif symétrique (démultiplication-condensation) on le retrouvera dans des opérations très variées (avec ou sans transformation de l'état initial) comme la fabrication d'une robe on l'on doit passer de l'état 1 de *tissu* à l'état 2 de *robe* (il y a ici substitution lexicale) en passant par une étape de démultiplication, le tissu étant découpé en *pièces* diverses (*manches, corsage, panneaux...*), pour faire l'objet d'une condensation sous l'étiquette de *robe* par assemblage des pièces.

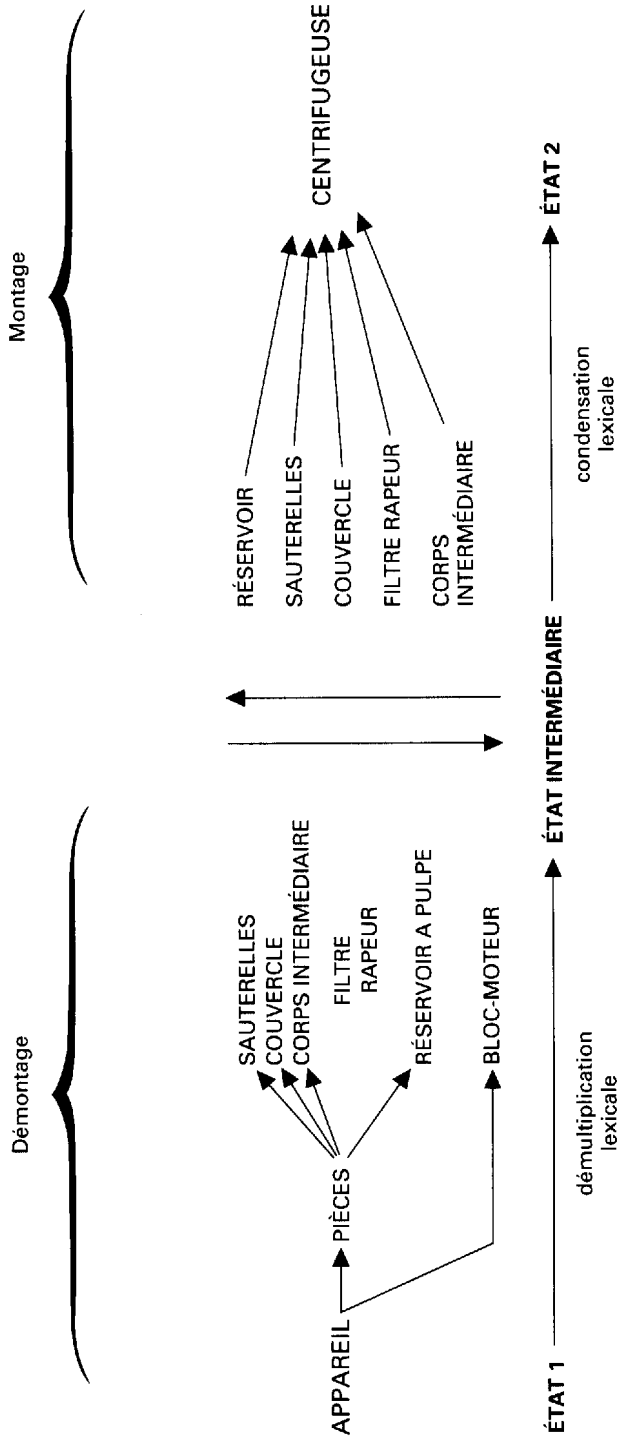


Figure 3 : Double processus démultiplication-condensation sans modification de l'état initial

2. ALGORITHMES DE TRANSFORMATION ET MISE EN TEXTE

Si l'on convient donc de considérer le texte programmatif comme la représentation d'une transformation d'état que le lecteur aura à réaliser sur injonction du scripteur, transformation qui s'accomplira par le moyen d'un algorithme de fonctions revêtant la forme d'activités gestuelles programmées selon une logique technique (et culturelle) donnée, cette représentation s'organisera formellement par le moyen d'une transformation équivalente des substantifs évocateurs des objets du faire ou un transfert des valeurs descriptives associées à ces substantifs. La mise en texte consistera en la séquentialisation de ces suites substantivales par le moyen de verbes d'action, avec insertion éventuelles d'éléments circonstantiels.

Le tableau que l'on trouvera plus bas constitue une tentative pour regrouper les schémas de transformation de base qui par combinaisons diverses peuvent engendrer toutes sortes de textes programmatifs. C'est la nature de l'investissement sémantique qui fera par exemple la différence entre la notice de réparation d'un matériel électronique et les consignes de soin qu'une infirmière devra prodiguer à un malade atteint de troubles du rythme cardiaque. De même que la transformation disjonction/conjonction peut aussi bien s'appliquer à la pose d'un couvre-face qu'à la définition d'un itinéraire qui permettra à un individu à partir d'un système donné de coordonnées spatiales de se retrouver dans un lieu donné.

Il semble que l'on puisse d'ores et déjà établir pour trois types de texte le système de relations suivant :

Organisation logico-sémantique	Type de texte	Transformation lexicale
Script (2) avec ou sans complication	Narration	Démultiplication d'un verbe d'action
Inventaire-type	Description	Démultiplication d'un substantif + expansions qualifiantes
Algorithme de transformations	Programmation	Transformation d'un substantif

On sera cependant attentif au fait que ces catégorisations n'établissent pas des limites intangibles entre les textes. Il suffit d'une simple modification dans la relation énonciative pour, à partir d'un même matériau lexical, changer de type. Comme nous l'avons signalé un peu plus haut, le texte programmatif se caractérise par l'assimilation des fonctions scripteur/programmateur et lecteur/réalisateur. Il suffit de les dissocier, c'est-à-dire de représenter dans le texte le programmateur et le réalisateur pour que le texte devienne la *description d'un faire* (procédé fréquent chez Zola par exemple, où il est courant de représenter un spécialiste s'adressant à un non-spécialiste pour lui expliquer le fonctionnement d'un matériel ou d'un processus de fabrication), soit une *narration* quand le programme d'action est pris en charge par un acteur particulier, avec explication de circonstances spécifiques et introduction de complications diverses (récit de l'opération

(2) Voir Fayol (1985) pour une représentation de la notion de *script* comme séquence conventionnellement réglée d'événements qui peut servir de toile de fond à la *narration*, de même que l'*inventaire-type* comme système de classement du réel sert de base à l'organisation de la description. Voir Hamon (op. cit. ch. 2).

Nature TRANSFORMATION Type	ÉTAT 1	ÉTAT 2	INCIDENCE LEXICALE	EXEMPLE
Synthétisation	Dissocié	→ Intégré	Condensation	« Mousse au chocolat »
Réunion	Epars	→ Solidaire	Réduction*	Notice de montage d'un matériel
Conjonction	Disjonction	→ Conjonction	Mise en relation de listes	« Couvre-face »
Partition/réunion	Intégré	→ Epars → Réuni	Démultiplication/ condensation	« Entretien centrifugeuse »
Transformation	Brut	→ Fini	Substitution	Recette de cuisine (du cru au cuit)
Régulation	Rupture d'équilibre	→ Retour à l'équilibre	Substitution	Notice de réparation Fiche de soin pour malade

TYPLOGIE DES ALGORITHMES DE TRANSFORMATION

* La *condensation* est l'opération lexicale qui permet de fondre en un terme des constituants lexicaux divers, sans possibilité de réversibilité. La *réduction* consiste à convertir une liste d'éléments faisant partie d'un ensemble en son terme générique correspondant (*table* pour *pieds, plateau, tiroir*).

du pied-bot dans *M^{me} Bovary*, par exemple). Une même base lexicale peut donc s'inscrire dans des formes de textes différentes selon la finalité du discours, la nature de l'effet que l'on veut produire. Ce qui d'ailleurs peut donner lieu, notons-le au passage, à des activités pédagogiques de réécriture tout à fait intéressantes (voir ci-après, pour l'exploitation pédagogiques de certaines de ces propriétés).

A ces limitations près, les textes sont en effet des systèmes beaucoup trop complexes pour entrer à chaque fois dans des catégories aussi clairement différenciées que celles qui viennent d'être évoquées — et pour la commodité de notre propos nous avons travaillé uniquement ici sur des structures séquentielles homogènes —, le lexique peut cependant être considéré comme un indicateur pertinent d'appartenance, susceptible de renouveler l'étude du fonctionnement des textes (*cf.* par exemple Fradin, 1983). En effet, au lieu de considérer le texte comme une structure vide préformée que le lexique viendrait à remplir, on adopterait la démarche inverse : partir du lexique considéré comme noyau sémantique originel qui, par déploiement de ses stéréotypes actantiels ou prédicatifs, s'organiserait progressivement en un texte structuré (3).

3. LEXIQUE ET COMPORTEMENTS DE LECTURE

Si l'on admet donc que le lexique dans la diversité de ses traitements constitue dans l'ensemble des marques de surface un indicateur fondamental concernant la nature et la fonction de l'information contenue dans le texte, on considèrera alors que ces noyaux lexicaux à forte charge sémantique représentent pour le lecteur des points d'ancrage essentiels dans son activité de prise d'information.

Or si l'on examine les orientations les plus marquées en matière de pédagogie de la lecture aux niveaux plus avancés (fin de l'école élémentaire et cycle d'observation des collèges), on constate au travers de l'application des techniques de lecture rapide qui sont faites, que le lexique comme mode de construction du sens n'est jamais vraiment pris en considération.

En effet, les techniques de lecture rapide, à la suite notamment pour la France des travaux de F. Richaudeau ou J. Foucambert (1976), insistent tout particulièrement sur le mode de déplacement du regard le long du texte. On sait, à la suite de nombreux travaux d'observation, que l'œil ne se déplace pas de façon continue en relevant et associant au fur et à mesure de leur apparition les éléments, lettres, syllabes, mots, qui constituent le texte, mais qu'il procède au contraire par une série de fixations sur des ensembles plus ou moins importants de signes et que c'est durant ces moments de *fixation* que s'effectue la perception du texte et la construction du sens par le lecteur.

(3) Considérons à titre d'exemple un terme de lexique au sémantisme fortement codé : *séduire*. Ce verbe s'inscrit dans une relation actantielle spécifique (relation de puissance de nature érotique d'un acteur sur un patient) qui va se démultiplier selon le script : rencontrer ; attirer l'attention ; susciter l'intérêt ; provoquer le désir ; déclencher l'acte. Autrement dit, le verbe *séduire*, dans la tradition culturelle occidentale est déjà porteur, à l'état embryonnaire d'un stéréotype actantiel (c'est-à-dire d'une suite d'énoncés associés) qui se déploiera selon le degré de spécification que voudra lui donner l'énonciateur et c'est le déploiement de ce stéréotype qui engendre le texte dans sa structure spécifique.

Dans cette perspective, la capacité à bien lire est fonction de la vitesse de la mobilité oculaire du lecteur et de la largeur de son *faisceau de vision*, mesurables par le nombre de signes perçus durant une fixation. Il découle de tout ceci que toute stratégie visant à améliorer la capacité de lecture doit se donner pour objectif de réduire le nombre et la durée des fixations de façon à élargir le plus possible à chaque fois le faisceau de vision du lecteur. D'où l'apparition de matériels pédagogiques, sur papier ou ordinateur, qui s'efforcent, en dehors de toute référence à un processus raisonné de compréhension, de favoriser la mobilité oculaire de l'apprenant, prétendant apprendre à « survoler » le texte par le repérage d'items linguistiques arbitrairement sélectionnés. Rien en fait qui relève d'une pédagogie véritable de la lecture. Constaté en effet qu'un lecteur procède par fixations successives sur le texte, c'est constater un comportement sans s'interroger véritablement sur ce qui en profondeur organise sa mise en œuvre. Et prétendre, pour améliorer les capacités de lecture, agir mécaniquement sur la seule mobilité oculaire, c'est agir sur l'effet et non sur l'élément fondateur de la capacité à bien lire. Se contenter d'agir à ce seul niveau, c'est nier en fait l'activité intellectuelle déployée par le lecteur au contact du texte, en se satisfaisant d'un behaviorisme singulièrement réducteur.

Pour autant, et en dépit d'applications pédagogiques pour le moins hasardeuses, les techniques de lecture rapide ont permis de mettre l'accent sur deux notions fondamentales l'*identification* et l'*anticipation* qui associées au rôle du lexique tel que nous venons de le définir, peuvent se révéler intéressantes. Si anticiper consiste pour le sujet à sélectionner en mémoire et activer ce que Michel Fayol (*op.cit.*) nomme une *organisation générale d'attente*, cette tâche s'effectuera à partir de l'identification dans le texte des marques de surface qui correspondent le mieux à cette organisation et il est à peu près assuré, mais cela reste à démontrer exactement par des recherches spécifiques, que le lexique dans ses relations au type de texte, joue un rôle essentiel dans cette activité.

Si bien que, sans vouloir ici entrer dans des considérations pédagogiques trop détaillées, il semble que les voies d'une pédagogie plus efficace de la lecture passent par :

- l'enrichissement de la compétence lexicale du sujet, notamment en travaillant sur la lexicalisation de « schémas-types » (scripts, inventaires, algorithmes de transformation) dans leur séquentialisation comme dans leur démultiplication ou condensation ;

- la mise en œuvre d'un matériel pédagogique structuré où les items linguistiques à repérer et identifier seraient prioritairement les termes de lexique tels qu'ils correspondent en surface au schéma de base du texte.

Bien évidemment, la recherche fondamentale est allée bien au-delà de ces considérations (*cf.* Denhière, 1984), mais les pratiques pédagogiques n'évoluent pas au même rythme et si la typologie des textes peut constituer pour l'enseignant une référence utile (*cf.* Vigner, 1988, pour des suggestions d'application), c'est d'abord par cet accent mis à nouveau sur le lexique.

Pour en revenir aux textes programmatifs, le caractère très codé des algorithmes qui sous-tendent leur organisation en fait des objets d'étude plus aisément manipulables (à la différence des textes d'argumentation par exemple) et susceptibles d'engendrer des recherches plus nombreuses, la mise à jour de leurs propriétés constitutives pouvant éclairer l'ensemble du domaine textuel.

PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Les activités proposées ici à titre d'illustration le sont pour montrer comment un travail sur le lexique (repérage et manipulations diverses), dès lors qu'il s'inscrit dans une visée textuelle spécifique, permet d'aborder différemment les pédagogies de la lecture/écriture.

1. REPÉRAGES LEXICAUX

a) Recette de cuisine *Timbale aux poivrons*

Soulignez dans le texte :

- les substantifs qui correspondent à la liste initiale des ingrédients ;
- le substantif ou expression substantivale correspondant à l'état final ;
- les substantifs correspondant aux états intermédiaires.

Faites bouillir le lait salé et poivré, jetez le tapioca en pluie dans le lait bouillant. Faites cuire à feu doux sans cesser de remuer jusqu'à l'obtention d'un pâte consistante et élastique.

Hors du feu, ajoutez le beurre, les jaunes d'œufs un à un, en remuant sans cesse puis la purée de poivrons et le poivron rouge coupé en dés.

Battez les blancs d'œufs en neige très ferme. Incorporez-les délicatement à la préparation refroidie.

Tapissez de papier sulfurisé le fond d'un moule à charlotte d'un demi-litre, badigeonnez de beurre fondu les parois et le fond. Versez la préparation dans le moule. Préparez un bain-marie chaud. Placez le moule dedans et faites cuire à four modéré 180° (5 au thermostat) pendant 45 mn. En cours de cuisson, étalez un peu de beurre fondu sur la timbale pour l'empêcher de se craqueler. A la fin de la cuisson, laissez reposer 10 mn la timbale dans son bain-marie à l'intérieur du four éteint, porte ouverte.

Préparez la sauce : dans une casserole, mettez les trois jaunes d'œufs avec le vinaigre, sel et poivre. Remuez. Mettez la casserole dans un bain-marie chaud mais non bouillant sur feu très doux. Ajoutez le beurre fractionné en remuant sans arrêt jusqu'à consistance d'une mayonnaise. Ajoutez la purée de poivrons rouges. Nappez la timbale avec la sauce, vous pouvez décorer avec le poivron coupé en dés.

b) Maquillage

Soulignez dans le texte tous les substantifs de la série *visage* et tous ceux de la série *maquillage*. Soulignez ensuite les verbes qui mettent ces deux séries en relation.

Face au miroir, à trois faces de préférence et sous un bon éclairage, protégez vos cheveux avec un bandau pour éviter qu'ils ne graissent. Sur la peau, parfaitement propre, appliquez une crème de jour hydratante adaptée, bien sûr, à la nature de la peau. Dès que la crème a bien pénétré dans l'épiderme, appliquez par petites touches légères sur le front, le nez, la pointe du menton, le fond de teint fluide. Etalez-le soigneusement avec une éponge humidifiée sans oublier les tempes et le cou (pour éviter toutes démarcations disgracieuses). On peut si cela est nécessaire camoufler les petites imperfections du visage (boutons, rougeurs, etc.) par quelques taches d'anticernes posées délicatement sur le fond de teint.

Quant à la poudre, fine, transparente, elle donne un fini au maquillage mais aussi un aspect mat et net au teint naturel. En effet, si la peau est grasse, on peut très bien appliquer directement sa poudre après la crème de base. Sur la crème ou sur le fond de teint, la poudre se pose avec un morceau de coton (à n'utiliser qu'une seule fois) ou encore un gros pinceau en insistant sur la ligne

médiane du visage (front, nez, menton) toujours plus brillante. Mais si votre teint est presque parfait et que vous souhaitez simplement rehausser votre bonne mine, vous pouvez aussi oublier la crème hydratante, le fond de teint, la poudre et n'utiliser qu'une crème teintée.

c) Visite à la laiterie

Soulignez dans le texte les différents substantifs qui signalent le passage de l'état *lait* à l'état *beurre* ainsi que les verbes d'action associés.

— *Comme il fait frais ici ! reprit Julien en s'avançant dans la salle un peu sombre, autour de laquelle étaient rangées des jattes de lait.*

— *Mon enfant, il faut qu'il fasse frais dans une laiterie. S'il faisait chaud, le lait aigrirait, et la crème n'aurait pas le temps de monter à la surface. Regardez ces grands pots : ils sont tous couverts d'une épaisse croûte blanche que je vais enlever avec ma cuiller pour la mettre dans la baratte : c'est la crème. Passez le doigt sur ma cuiller et goûtez.*

Julien goûta.

— *C'est meilleur encore que le lait, cette bonne crème.*

— *Je le crois bien, dit la fermière. Maintenant, avec cette crème, nous allons faire le beurre.*

Et, versant dans la baratte toute la crème qu'elle avait recueillie, elle se mit à battre avec courage.

Au bout de quelque temps, elle s'arrêta, et levant le couvercle : — Voyez, Julien, dit-elle. L'enfant regarda et vit flotter dans la baratte de légers flocons jaune paille, qui étaient déjà nombreux. — Oh ! dit-il enchanté, voilà le beurre qui se fait.

Pendant qu'on causait, le beurre s'acheva. La fermière l'égoutta et le lava avec soin, car le beurre bien égoutté et lavé se conserve mieux. Puis elle le mit en boules et chargea Julien de dessiner avec la pointe du couteau de petits losanges sur le dessus.

Il s'appliqua consciencieusement à cette besogne, et le beurre avait bonne mine quand Julien eut achevé son dessin.

— *Mais, s'écria-t-il, toute la crème n'est pas devenue du beurre ; qu'est-ce que tout cela qui reste ?*

— *C'est le petit lait. On le donnera aux porcs délayé avec de la farine pour les engraisser. Au besoin, j'en fais aussi de la soupe quand nous n'avons pas grand-chose à manger.*

G. Bruno, *Le Tour de la France par deux enfants*

d) Rôle de l'infirmière auprès d'un malade atteint d'infarctus du myocarde

Soulignez dans le texte les passages définissant l'état du malade et le comportement attendu.

1) *Le diagnostic fait, les prélèvements biologiques effectués, un cathéter mis en place, le malade est prévenu de la nécessité d'un repos complet au lit de plusieurs semaines.*

2) *Une courbe sera établie portant sur la tension artérielle, le pouls, la respiration et la diurèse.*

3) *Tous les symptômes ressentis par le malade seront notés et le médecin averti : polypnée, reprise d'une douleur, angoisse, poussée fébrile et œdème d'un ou des membres inférieurs, douleur du mollet.*

4) *L'enregistrement permanent de l'électrocardiogramme par le monitoring sera surveillé. Lorsque l'alarme se déclenche, on enregistrera sur papier les modifications apparues. Chaque fois que les modifications observées l'exigent, on prendra un électrocardiogramme complet.*

5) Un bilan d'hémostase sera effectué à intervalles réguliers, temps de Howell ou thromboélastogramme en cas de traitement par l'héparine, ou taux de prothrombine en cas de traitement par les antivitamines K.

6) On s'assure que l'aiguille ou le cathéter employé n'entraîne pas de lymphangite qui commande le changement de la perfusion.

7) On veille à ce que le malade soit au repos absolu, qu'il ne s'agite pas dans son lit. Les troubles du sommeil sont signalés et traités.

8) On demande au malade de mobiliser les jambes régulièrement dans le lit. Tous les jours, l'état des membres inférieurs sera noté.

9) Dès l'apparition d'un symptôme nouveau, on prévient le médecin après avoir pris la tension artérielle, rythme respiratoire, pression veineuse.

10) On s'interdit tout geste brusque, toute réaction inconsidérée d'anxiété qui peut être nocive pour le malade et à l'encontre du but recherché.

11) En l'absence de complications, et passé le premier mois, on autorisera le malade à un lever progressif. L'infirmière sera toujours présente à ce lever, effectué de préférence le matin. Quelques pas seront effectués autour du lit avant la mise au fauteuil.

Ph. Renou, *Cahiers de l'Infirmière* : 3. Appareil cardio-vasculaire, éd. Masson.

e) Lecture/analyse

Soit le tableau suivant qui présente les différentes *catégories de sens* associées à l'exécution d'une (suite d') opération(s) :

- la nature de l'action ;
- l'objet sur lequel porte l'action ;
- la façon dont cette action est accomplie, sa *qualification* ;
- l'instrument de l'action, c'est-à-dire, au sens très large du terme, tout ce qui favorise (ou intervient dans) l'accomplissement de l'action ;
- le résultat obtenu ou recherché ;
- le temps, c'est-à-dire le moment où s'effectue l'action ou sa durée ;
- le lieu où elle s'exerce.

	ACTION	OBJET	QUALIFICATION	INSTRUMENT	RÉSULTAT	TEMPS	LIEU
P1							
P2							
P3							
P4							
...							

Reprenez le texte a) *La timbale aux poivrons* et remplacez, phrase par phrase, les éléments qui le constituent dans le tableau ci-dessus.

Même exercice avec le premier paragraphe du texte b) *Maquillage*.

2. RECHERCHES LEXICALES ET MISE EN TEXTE

Les activités proposées ici consistent à partir d'une *trame substantivale* portant sur les *objets du faire* à trouver les verbes d'action correspondant et à mettre l'ensemble en texte.

a) Maquillage

Voici une liste de terme se rapportant au visage et une liste de produits qu'utilisent généralement les femmes pour se maquiller.

— trouver les verbes qui mettent en relation la liste des termes du visage avec ceux qui se rapportent aux produits de maquillage :

- PEAU crème
..... fond de teint
..... poudre
- YEUX couleur
- CILS mascara
- LÈVRES rouge
- CHEVEUX laque

— rédiger une notice de conseil pour maquillage à l'aide de ces différents éléments.

b) La bombe truffée

A partir du schéma d'organisation de la recette (p. 7) :

- trouver les verbes qui permettent d'associer les substantifs de façon à passer au substantif situé à droite ;
- mettre le schéma ainsi complété (substantif + verbe) en texte.

c) Guérir

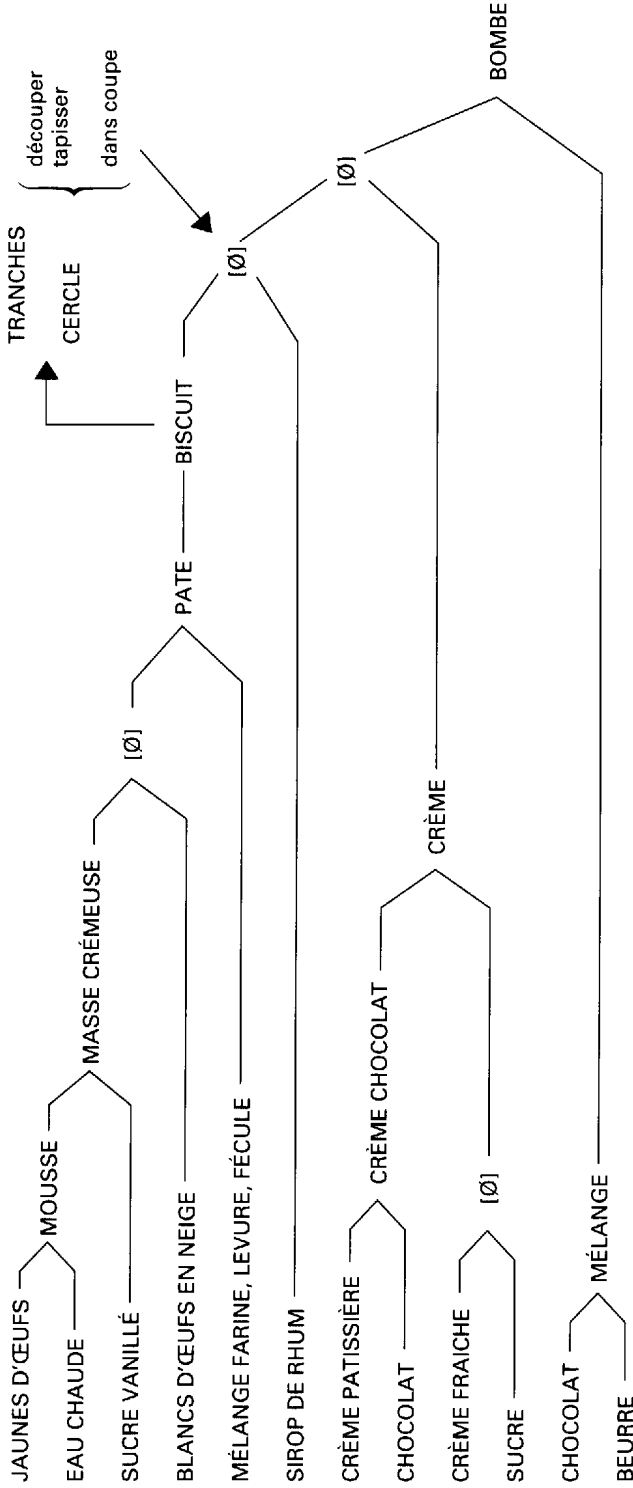
Voici deux séries de mots pris dans un dictionnaire analogique (*Dictionnaire des Idées par les mots*, éd. Robert) définissant deux états d'un malade quelconque.

A partir de ces deux séries, rédiger une notice concernant les soins à apporter à une personne souffrant d'un malaise, ou victime d'un accident, quelconque et qui permet de passer de l'état 1 à l'état 2.

Etat 1. *abattu, cacochyme, chétif, consommation, se consumer, dolent, déprimé, état dépressif, dérangé, avoir l'estomac dérangé, égotant, etisie, extrémité, dernière extrémité, grabataire, incommodité, indisposé, infirme, infirmité, mal, aller mal, être mal fichu/mal en point/mal portant/ au plus mal, avoir du mal à/mal à, malade, tomber malade, état maladif, malade comme une bête/comme un chien/à crever, malingre, mauvaise mine, moribond, patraque, organisme affaibli, délabré/réceptif, recevoir l'extrême-onction/les derniers sacrements, souffrir, souffrant, souffreteux, être sujet à, valétudinaire, visage décharné/livide/terreux.*

Etat 2. *adoucir/apaiser la douleur, calmer, cautériser, cicatriser, être convalescent, guérir, guérison, en voie de guérison, un miraculé, ragaillardir, rappeler à la vie, réchapper de, se refaire, se remplumer, reprendre des forces, se requinquer, ressusciter, résurrection, se rétablir, se retaper, retrouver l'appétit, salut, soulager, soulagement, se trouver mieux, un mieux, aller mieux.*

d) Sur le modèle du texte suivant qui décompose une action familière (se garer) en ses plus petites opérations :



SCHEMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DU TEXTE

Le signe [Ø] signifie qu'il n'existe pas dans le lexique de terme susceptible d'exprimer la réunion des termes précédents

« Décrire le nombre des opérations auxquelles se livre le conducteur d'un véhicule automobile lorsqu'il se gare à seule fin d'aller faire l'emplette de cent grammes de pâtes de fruits :

- se garer au moyen d'un certain nombre de manœuvres ;
- couper le contact ;
- retirer la clé, déclenchant ainsi un premier dispositif anti-vol ;
- s'extirper du véhicule ;
- relever la glace de la portière gauche ;
- la verrouiller ;
- vérifier que la portière arrière-gauche est verrouillée ; sinon :
 - l'ouvrir,
 - relever la poignée de l'intérieur,
 - claquer la portière,
 - vérifier qu'elle est effectivement verrouillée ;
- faire le tour de la voiture ; le cas échéant, vérifier que le coffre est bien fermé à clé ;
- vérifier que la portière arrière droite est verrouillée ; sinon, recommencer l'ensemble des opérations déjà effectuées sur la portière arrière gauche ;
- fermer la portière avant droite ;
- la verrouiller ;
- jeter, avant de s'éloigner, un regard circulaire comme pour s'assurer que la voiture est encore là et que nul ne viendra la prendre. »

Georges Perec, *Espèces d'espaces*.

Décomposez les actions suivantes dans leurs plus petites opérations possibles :

- traverser la rue ;
- serrer la main de quelqu'un ;
- se brosser les dents ;
- coller un timbre sur une lettre ;
- ouvrir une huître ;
- acheter le journal ;
- mettre une chemise.

3. RÉÉCRITURES

Si pour les commodités de l'analyse, il est convenu de classer les textes en types différents, la réalité des pratiques est beaucoup plus nuancée et fait apparaître un continuum textuel qui, sur une trame lexicale commune, permet de procéder à des réécritures et donc à des modifications de type.

Ainsi le texte *Visite à la laiterie* met en représentation un procédé de fabrication, celui du beurre, sous la forme d'une figuration dialoguée.

a) Du programme au dialogue

Réécrire le texte *La timbale aux poivrons* sous forme d'une figuration dialoguée mettant en relation un premier acteur pourvu d'une compétence à un second chargé d'apprendre ou d'exécuter ;

b) Du dialogue au programme

Réécrire le texte *Visite à la laiterie* sous forme d'une suite d'instructions directement adressées au lecteur/réalisateur.

c) Du programme à la description en action

Réécrire le texte *Maquillage* sous la forme d'une description en action, représentation d'une femme en train de se maquiller.

d) Du programme à la narration

Sous forme d'une narration mettant en scène un acteur (à déterminer et décrire) prenant le train, réécrire le texte *Mettez vous en train* en précisant les circonstances de l'action, les motivations liées aux actions

- dans un contexte de roman policier ;
- dans un contexte de roman sentimental.

e) Du programme au dialogue

Réécrire le texte *Rôle de l'infirmière...* sous forme d'un dialogue pédagogique.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, J.M. (1985 a), *Le texte narratif : précis d'analyse textuelle*. Paris : Nathan.
- ADAM, J.M. (1985 b). Quels types de textes? *Le Français dans le Monde*, **192**, 39-43.
- ADAM, J.M. (1987). Textualité et séquentialité. L'exemple de la description. *Langue Française*, **74**, 51-72.
- CHAROLLES, M. (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. *Langue Française*, **38**, 7-41.
- CHISS, J.L. (1987). Malaise dans la classification. *Langue Française*, **74**, 10-28.
- COMBETTES, B. (1983). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles-Paris : A. De Boeck, Duculot.
- DENHIÈRE, G. (éd.) (1984). *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*. Lille : PUL.
- FAYOL, M. (1985). *Le récit et sa construction : une approche de psychologie cognitive*. Neuchâtel, Paris : Delachaux & Niestlé.
- FOUCAMBERT, J. (1976). *La manière d'être lecteur : apprentissage et enseignement de la lecture de la maternelle au CM 2*. Paris : OCLD-Sermap.
- FRADIN, B. (1983). *Stéréotypes nominaux et fonctionnement sémantique des noms*. Colloque CELEX, Paris, Novembre.
- GENETTE, G. (1979). *Introduction à l'architexte*. Paris : Editions du Seuil.
- GREIMAS, A.J., COURTES, J. (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné des sciences du langage*. Paris : Hachette.
- GREIMAS, A.J. (1983). La soupe au pistou ou la construction d'un objet de valeur. In *Du sens II*. Paris : Editions du Seuil.
- HAMON, P. (1981). *Introduction à l'analyse du descriptif*. Paris : Hachette.
- KASSAI, G. (1976). A propos de la linguistique du texte. *La Linguistique* **12**, **2**, 119-128.
- KLEIBER, G. (1986). *Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate*. *Langue Française*, **72**, 54-79.
- KIBEDI-VARGA, A. (1982). Les déterminations du texte. *Langage et société*, **19**, 3-22.
- MOESCHLER, J. (1985). *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Hatier.
- ROULET, E. et al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.
- VAN DIJK, T.A. (1977). *Text and context : explorations in the semantics and pragmatics of discourse*. Londres : Longman.
- VAN DIJK, T.A. (1981). Le texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte, in A. Kibedi-Varga (éd.). *Théorie de la littérature*. Paris : Picard.
- VIGNER, C. (1985). *La machine à écritures (1. Les éléments du texte ; 2. Les types de texte ; 3. Variations du texte)*. Paris : CLE International.
- VIGNER, G. (1988). Programmer des objectifs en lecture. *Diagonales*, **5**.